



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 15.12.2022

Numéro de publication: HR01-1005629847

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Fondation La Gara, Jussy

Fondation La Gara
Route de La-Gara 34
1254 Jussy

Fondation La Gara, à Jussy, Route de La-Gara 34, 1254 Jussy, CHE-173.764.192. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 07.12.2022. But: la Fondation poursuit exclusivement des buts d'utilité publique. Elle oeuvre essentiellement dans les domaines suivants avec pour but la promotion et le soutien: de l'environnement et le développement durable au sens large; de l'éducation, du plus jeune âge à un âge adulte, dans le domaine scolaire, universitaire ou postgradué; des activités artistiques, culturelles, architecturales, musicales et liées à la danse; de la recherche scientifique et médicale; de l'humanitaire, des organisations non-gouvernementales et caritatives et des négociations pour oeuvrer pour la paix; dans la recherche, l'étude et la pratique des religions, sans limitation de confession; de la petite enfance et de l'enfance et des domaines qui sont liés; de l'aide en faveur des personnes défavorisées ou en situation de précarité; du sport et à ceux et celles qui le pratiquent; de l'aide en faveur des animaux. Elle peut financer des projets en direct ou passer par l'intermédiaire d'autres fondations ou organisations d'utilité publique suisses ou étrangères qui poursuivent le même but. Elle peut engager du personnel à cette fin ou s'adjoindre des ressources externes. La Fondation déploiera ses activités principalement à Genève. La Fondation ne poursuit aucun but lucratif. La Fondation peut exercer toute activité directement ou indirectement utile à l'accomplissement de son but, notamment l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers, à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut aussi procéder à l'acquisition, la transformation et la mise à disposition de bâtiments ou locaux et fournir le soutien logistique à des associations ou collectifs poursuivant les objectifs mentionnés ci-dessus. Ces bâtiments peuvent aussi être loués à des tiers afin de générer des revenus permettant la poursuite des buts de la fondation. La Fondation peut recourir à l'emprunt. Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Conseil de fondation: Best Rémy, de Genève, à Jussy, président et trésorier, avec signature collective à deux, Best Nathan, de Genève, à Jussy, avec signature collective à deux, et Best Verena, de Genève, à Jussy, avec signature collective à deux. Organe de révision: Fiduciaire Marlyse Liniger (CHE-112.931.354), à Borex.

Registre journalier no 22790 du 12.12.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève